

Zeitschrift: Textiles suisses [Édition française]
Herausgeber: Office Suisse d'Expansion Commerciale
Band: - (1949)
Heft: 1

Artikel: Réciprocité = Équité
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-792216>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

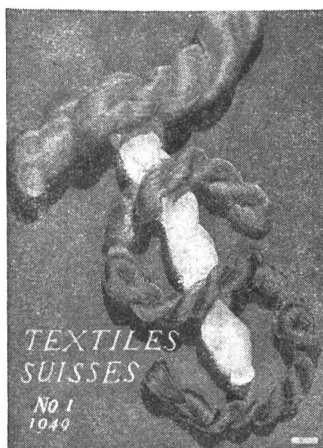
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Notre couverture :

T = Soie grège italienne (en haut) et japonaise ;

S = cordonnet de soie de fabrication suisse.

1949 TEXTILES SUISSES No 1

Publication spéciale de
l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, Zurich et Lausanne
Rédaction et administration : Office Suisse d'Expansion Commerciale, case postale 4, Lausanne

Directeur : ALBERT MASNATA
Rédacteur en chef : CHARLES BLASER

« Textiles Suisses » paraît 4 fois par an
Montant de l'abonnement annuel : Suisse : Fr. s. 13.— ; Etranger : Fr. s. 20.—
Prix du numéro : Suisse : Fr. s. 3.75 ; Etranger : Fr. s. 6.50. Chèques postaux II 17 89

SOMMAIRE : Réciprocité = Equité, page 33. — Résonances (Paris), p. 36. — Lettre de New-York, p. 58. — Lettre de Londres, p. 58^a. — Les textiles suisses sous les tropiques, p. 58^b. — Foire suisse d'échantillons, Bâle, p. 59. — Naissance de l'Union internationale de la soie, p. 67. — Tout ne tient qu'à un fil, p. 68. — La mode en mailles, p. 76. — Chaussures à la mode, p. 85. — La situation actuelle de l'économie textile suisse, p. 86. — Les publications de l'Office suisse d'expansion commerciale, p. 88. — Contributions individuelles des maisons, p. 89.

Index des annonceurs, p. 110^a. — Où s'abonner à *Textiles Suisses*?, p. 110^b.

« CRÉATION », les textiles à la FOIRE SUISSE D'ÉCHANTILLONS, BÂLE 1949, page 59



RÉCIPROCITÉ = ÉQUITÉ

La Suisse exporte des textiles mais en importe aussi

Les produits textiles occupent une place importante dans les exportations suisses, comme tous les lecteurs de *Textiles Suisses* le savent, puisque depuis vingt ans la présente publication s'est uniquement consacrée à le proclamer. Cependant, la Suisse consomme aussi une quantité considérable de textiles d'origine étrangère. La publication récente des chiffres du commerce extérieur suisse pour 1948 nous fournit l'occasion d'examiner quels sont les rapports de la Suisse avec ses fournisseurs et clients en matière d'échanges textiles.

Comme on le sait, la Suisse ne produit presque aucune fibre textile naturelle, ni soie, ni coton, un peu de laine et de lin seulement, utilisés par le travail à domicile, et elle importe la soie grège, le coton brut et en filés, tous les filés dont a besoin son industrie linière ; elle importe même la pâte de bois destinée à la fabrication indigène de rayonne et fibranne (à base de viscose).

La Fontaine de la Justice, à Lausanne.



Voici quelques chiffres, concrétisant l'importance de ces importations de matières premières et de produits semi-fabriqués, indispensables à l'industrie textile suisse :

IMPORTATIONS SUISSES DE MATIÈRES PREMIÈRES POUR L'INDUSTRIE TEXTILE

	1938	Wagons de 10 t. 1947	1948	Valeur en 1938	millions de fr. s. 1947	1948
Cellulose pour la fabrication de rayonne . . .	607	2268	2311	2,5	18,6	23,0
Coton brut	2844	2902	2410	37,2	91,4	89,5
Déchets de soie et peignage	109	61	66	5,6	3,9	2,4
Soie écru	53	23	26	11,5	13,5	7,4
Laine brute	699	1398	966	19,5	75,7	60,0
Trait	179	295	283	8,6	31,5	33,0
Totaux	4491	6947	6062	84,9	234,6	215,3

On pourrait croire que le marché suisse, largement pourvu de produits textiles de qualité par toutes les branches de la production indigène, saturé même, refuse les produits étrangers concurrents. Or, il n'en est rien. Pourtant, comme nous l'avons souvent aussi répété ici, la Suisse présente de telles diversités ethniques et sociales, pour une population de 4 millions et demi d'habitants seulement, que les producteurs ne peuvent se contenter de fabriquer un nombre limité d'articles standard censés capables de couvrir tous les besoins de l'ensemble des consommateurs; d'une part la population, dont la puissance d'achat est élevée, exige des produits de qualité et une grande variété de types, d'autre part la main-d'œuvre spécialisée ne pourrait être employée rationnellement à produire des articles de masse de qualité ordinaire. La production suisse ne connaît donc pas les grandes séries et se voit dans l'obligation d'exporter pour maintenir une activité complexe que le marché intérieur ne justifierait pas. Elle devrait donc pouvoir fournir elle-même la totalité des produits consommés dans le pays. Mais, d'une part, comme nous venons de le relever, elle ne peut se vouer à la production de tous les genres, y compris ceux qui ne trouveraient pas un écoulement facile et que l'étranger peut fournir à meilleur marché, et d'autre part le consommateur suisse doit aux traditions historiques et politiques du pays, à la diversité (déjà relevée plus haut) dans la structure de celui-ci, d'avoir su conserver une remarquable indépendance de jugement et de goûts. La Suisse est assez démocratique pour n'avoir pas la tentation de vouloir se défendre contre les influences de l'étranger, plus ou moins imaginaires, en prenant des mesures pour interdire la consommation de tel ou tel article et c'est pourquoi le marché suisse reste largement ouvert aux exportations étrangères, même dans des articles qui sont des spécialités suisses. Nous n'en voulons donner ici pour preuve que le poste « confection » (pour dames et messieurs) qui figure bien en 1948 pour 13 millions de francs suisses dans les exportations suisses, mais pour 15 millions aux importations. La Suisse, avec sa devise forte, est un marché sur lequel chaque pays producteur aimerait placer ses produits. N'ayant pas d'ambitions d'hégémonie politique ou économique, foncièrement démocratique, la Suisse a toujours suivi ses tendances au libéralisme dans la mesure où elle a pu s'y laisser aller et ce n'est que lorsqu'elle y a été obligée qu'elle a pris des mesures pour défendre sa production nationale. Elle attend en revanche un traitement semblable de la part des autres pays. Or, elle a une production entièrement basée sur la notion de qualité. Entre les mains de ses artisans et de ses ouvriers, les matières premières les plus ordinaires acquièrent une valeur d'articles fins. De là à ranger ceux-ci dans la catégorie des produits de luxe, il n'y a qu'un pas. Un pas trop facilement franchi par de trop nombreux pays qui, bien que désireux de se procurer des francs suisses, ne veulent pas user de réciprocité et ferment leurs portes aux soieries de Zurich et aux rubans de Bâle comme aux broderies de St-Gall. La Suisse, elle, ne peut pas, quand même elle en aurait le désir, transformer son économie et se mettre à produire, selon des principes qui lui sont étrangers, des articles qui ne rentrent pas dans son programme de fabrication. Elle a connu,

ces dernières années, il est vrai, un grand essor industriel, mais le sommet de la courbe de prospérité a été dépassé, précisément dans le courant de 1948.

Si les exportations suisses, du reste, ont fortement augmenté depuis la guerre jusqu'en 1947 et même en 1948, pour commencer à décroître après, les importations ont pris également une ampleur considérable. Le fléchissement qui s'est produit au cours de l'année dernière est dû avant tout à la situation du marché. Il n'en reste pas moins que les importations suisses de textiles ouvrés étrangers sont toujours considérables. Voici encore quelques chiffres caractéristiques de ce développement:

LES PRODUITS TEXTILES DANS LE COMMERCE EXTÉRIEUR SUISSE

	Exportation en millions de fr. s.			Importation en millions de fr. s.		
	1938	1947	1948	1938	1947	1948
Fils de coton	23,6	10,7	27,3	5,3	35,0	25,6
Tissus de coton	58,9	93,6	79,1	20,8	70,1	41,7
Broderies, resp. dentelles (import.)	26,0	89,2	62,0	0,7	2,4	1,4
Fils rayonne et fibranne	20,2	37,3	41,5	8,4	20,9	10,9
Tissus soie et rayonne	30,7	173,7	79,9	19,2	28,3	12,2
Fils de laine	5,3	3,0	4,0	8,5	61,3	33,4
Tissus de laine	3,2	5,6	6,0	20,3	68,0	43,0
Bonneterie	8,0	26,7	20,2	5,5	30,5	37,5
dont bas	(0,4)	(4,0)	(3,5)	(1,4)	(21,2)	(28,5)
Confection	3,1	17,5	13,0	7,4	14,5	15,9
Totaux	179,0	457,3	333,0	96,1	331,0	221,6

Les trois derniers postes de ce tableau sont particulièrement éloquentes, parce qu'il s'agit-là d'industries qui ont pris un assez fort développement en Suisse au cours des dernières décennies. Il faut toutefois tenir compte, en appréciant ces chiffres, de l'inaction momentanée de l'Allemagne, à la carence de laquelle la Suisse a dû suppléer, mais qui reprendra certainement sa place parmi les premiers fournisseurs et clients de ce dernier pays.

On voit donc que, malgré l'importance de sa production textile, la Suisse reste un débouché intéressant pour les articles étrangers de cette branche. Rappelons du reste ici, en passant; que les postes textiles ne représentent qu'une petite partie des importations suisses. Les chiffres totaux suivants prouvent que la Suisse est, de façon générale, un bon client de l'étranger, puisque sa balance est toujours passive:

COMMERCE EXTÉRIEUR SUISSE

Exportations totales			Importations totales		
en millions de francs suisses					
1938	1947	1948	1938	1947	1948
1316,6	3267,6	3434,5	1606,9	4820,0	4998,9

Malgré le renom mérité de l'industrie de la soie de Zurich et environs, les soieries de Lyon et celles d'Italie trouvent toujours encore des acheteurs en Suisse. Les bas américains se vendent en grandes quantités dans ce pays bien que la production indigène soit réputée pour sa qualité. On achète aussi en Suisse des chaussures américaines, des draperies anglaises, de la confection et de la bonneterie de beaucoup de pays. Que penseraient-ils, tous ces fournisseurs, de tant de choses que l'on fabrique aussi en Suisse, si le gouvernement helvétique, par souci de protéger ses industries et leur main-d'œuvre, en empêchait l'importation, d'une manière ou d'une autre?

Il est donc hautement désirable que les pays qui veulent faire du commerce avec la Suisse s'inspirent du principe équitable de la réciprocité et n'agissent pas de manière inutilement rigoureuse, ce qui irait à l'encontre de leurs propres intérêts, en affaiblissant économiquement un client honnête, bienveillant et dont la monnaie est sûre.

